

## Association DALO (Droit au logement opposable)

23 rue Alexandre Dumas 75011 PARIS associationdalo@gmail.com
SIRET n° 813 824 422 00022

Site de l'association : <a href="http://droitaulogementopposable.org">http://droitaulogementopposable.org</a>

Montreuil, le 30 janvier 2019

## <u>Programme prévisionnel de la formation DALO en partenariat avec l'association « Dessinemoi un logement » et Polaris Formation.</u>

Date: 10 avril 2019 Lieu: Limoges

Destinataires : Travailleurs sociaux et membres de la commission de médiation de Haute-Vienne

Intervenant : Bernard Lacharme, Président de l'Association DALO

## Contenu de la formation :

- Présentation de l'Association DALO et de la formation
- Le sens du droit au logement opposable
- Présentation des procédures
- Les situations et les critères des recours DALO et DAHO
- Etudes de cas
- Présentation du Guide DAHO